

Le collège d'enfants et adolescents

Un modèle pionnier
de participation effective
aux politiques de l'enfance



Activité 2017-2026



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Conseil de l'enfance adresse ses remerciements particuliers à Nathalie Brisac, personnalité qualifiée du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, et à l'École des loisirs pour la réalisation de ce livret dans sa première édition 2021.



Le mot de la présidente

Sylviane Giampino

« Chers enfants, membres du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA,

Depuis son installation le 13 décembre 2016, vous êtes des membres présents et impliqués dans les réflexions, les discussions et la réalisation des rapports et des avis du HCFEA. Sachez que c'est la première fois en France qu'une institution consultative d'expertise des politiques publiques intègre un Collège d'enfants et d'adolescents. Vous faites valoir votre point de vue de bénéficiaires des politiques publiques sur lequel vous allez débattre avec les autres Collèges représentatifs, d'élus, d'administrations, d'associations et de chercheurs. Votre nomination marque une avancée dans la prise en compte de la participation des enfants à la vie démocratique. Pour garantir les meilleures conditions et votre participation effective, trois associations d'éducation populaire, engagées et compétentes, assurent la coordination en finesse entre vous, vos familles, vos écoles et le HCFEA.

En faisant appel à la réflexion des enfants et des adolescents, le Haut Conseil prend aussi un engagement. Solliciter votre participation et recueillir votre parole est une responsabilité politique, mais aussi éthique, qui implique de l'écouter et de la prendre en compte. J'ajoute qu'accueillir au mieux des enfants pour enrichir le débat et des connaissances partagées dans un processus de participation citoyenne est aussi une responsabilité éducative tournée vers l'avenir.

Après dix années d'existence, les repères d'une politique générale, pilotée, éclairée et coordonnée de l'enfance sont posés pour accueillir, soigner, protéger, éduquer, socialiser, cultiver et émanciper les enfants et adolescents. Les progrès se feront aussi à partir de la mobilisation des enfants, eux-mêmes initiés à la représentation, au débat, à l'écoute, devenant des citoyens capables d'emprunter leurs chemins avec les autres, sans laisser de côté les plus fragilisés ou les moins chanceux d'entre eux. »

Un Collège d'enfants et adolescents au HCFEA



C'est la première fois en France que des enfants et des adolescents sont officiellement et institutionnellement associés à l'orientation des politiques publiques nationales. Je sais que beaucoup d'entre vous sont sensibles, comme moi, à ce collège d'enfants et d'adolescents qui garantira leur expression propre au sein de cette instance [le HCFEA].

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, installation du HCFEA, 13 décembre 2016



Placé auprès du Premier ministre, le HCFEA est une instance consultative indépendante chargée d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille, à l'enfance et à l'avancée en âge dans une approche intergénérationnelle. Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence constitue l'une des trois formations spécialisées du HCFEA. Il est composé de 80 membres, parmi lesquels un collège de 12 enfants âgés de 8 à 18 ans. Il a pour objectif de soutenir la cohérence et l'ambition d'une politique décroisée pour l'enfance et de garantir à tous les enfants les conditions favorables à leur développement physique, affectif, intellectuel et social, dans le respect de leurs droits.

Le Conseil se réunit un dizaine de fois par an afin d'instruire et publier des rapports, des notes et des avis, sur saisine ministérielle ou en autosaisine, sur des thématiques variées telles que la santé, la santé mentale, l'accueil du jeune enfant, l'éducation par les temps et lieux tiers, l'inclusion, l'environnement, la connaissance et la participation des enfants et des adolescents, dans une perspective de prévention et d'égalité quels que soient leur territoire et leurs conditions de vie. Le Collège des enfants est présent une séance sur trois.

Installation du Conseil de l'enfance et de l'adolescence

Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence est le fruit d'une prise de conscience institutionnelle et politique, au regard de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). Dans son Observation générale n° 5, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU rappelait l'importance d'une relation directe entre les pouvoirs publics et les enfants. Le Collège d'enfants répond à l'objectif de faire participer les enfants à la vie démocratique en tant qu'experts de leur vécu.



Dès le début, on nous a mis à l'aise, on nous a encouragés à nous sentir absolument libres sur les choses que nous souhaitions faire remonter, alors on ne transige pas, on s'autorise tout. On parle avec nos mots et on demande aux membres du Conseil de s'adapter à nous. Il y a une vraie écoute, un vrai dialogue et on a le sentiment que notre point de vue est pris en compte.



27 octobre 2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 52 sur 130

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

Décret n° 2016-1441 du 25 octobre 2016 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

NOR : FDFA1615310D

Publics concernés : administrations, associations et autres organisations membres du Haut Conseil.

Objet : composition et fonctionnement du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

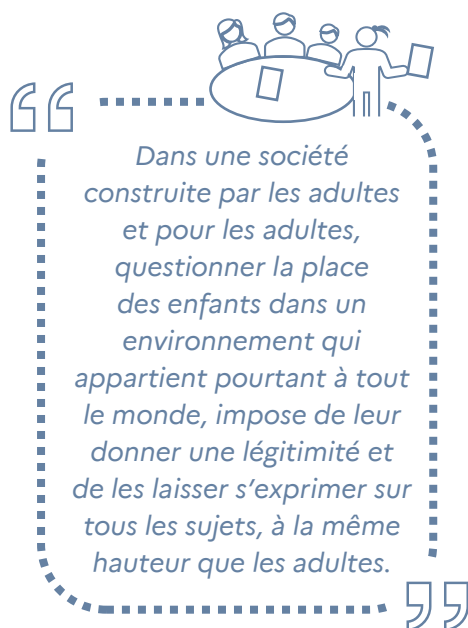
Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le présent décret détermine la composition du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, les modalités de désignation de ses membres, leur répartition en formations spécialisées et en collèges, et ses modalités de fonctionnement.

Une éthique de la participation des enfants

La création d'un Collège d'enfants au sein d'une instance comme le HCFEA est inédite en France.

Le Conseil a développé à cet égard une éthique et une méthodologie autour de l'accueil et du travail du Collège des enfants afin d'en permettre la reproductibilité*. Il a formulé les conditions d'une participation effective des enfants favorisant la libre expression, en leur donnant les moyens de participer en connaissance de leurs droits, et avec l'accompagnement d'adultes, pour que leur parole soit éclairée et que les échanges soient adaptés, à portée d'enfant.

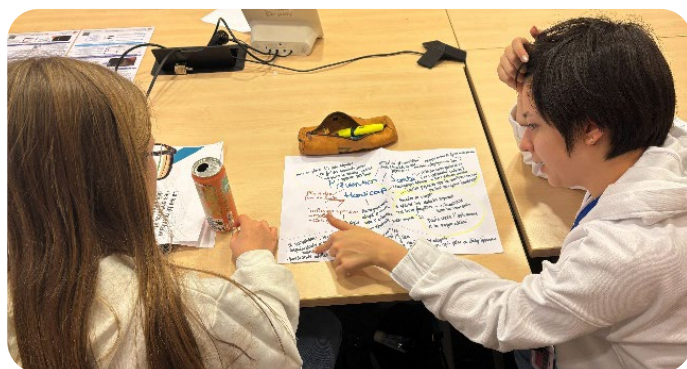


Le Conseil est également attaché à la diversité d'un Collège pouvant inclure des situations de vie complexes et des enfants dont l'expression peut être invisibilisée voire ignorée. Le Collège des enfants est ainsi composé de filles et de garçons d'âges variés, vivant dans des territoires avec des conditions de vie divers, afin que toutes les paroles puissent s'exprimer et être entendues.

* Depuis 2020, la méthodologie du Collège des enfants inspire d'autres instances, comme le CNPE. Parallèlement, les consultations d'enfants se développent, notamment de la part d'Unicef France, du Défenseur des droits, du Cese, du Sénat des collégiens ou encore au sein du groupe miroir de la Ciivise

Pour une participation effective de l'enfant

La reconnaissance des enfants comme sujets de droit implique une adaptation des institutions à leurs besoins, le respect de leur individualité tout au long de son développement, de la petite enfance à l'adolescence, ainsi qu'une écoute attentive de leur parole. La prise en compte de leur point de vue dans toutes les décisions qui les concerne est indispensable pour une implication citoyenne. Cette dynamique nécessite de revisiter le regard porté sur l'enfant et l'adolescent, pour qu'ils soient davantage perçus comme contributeurs actifs à la construction du bien commun, et non simplement comme individus à protéger. Il est de la responsabilité des adultes de garantir leur liberté d'expression et la prise en compte effective de leur parole.



Au sein du Conseil, afin que leur participation aux travaux soit réelle et se réalise dans de bonnes conditions, les enfants et les adolescents se réunissent au HCFEA

avant les séances, souvent le matin même lorsqu'elles se tiennent la même journée, et préparent ensemble leur contribution à la séance

de l'après-midi et leurs prises de parole. Une convocation officielle est adressée aux membres du Collège afin de justifier leur absence auprès de leur établissement scolaire.

Lors de leur atelier de matin, animé par les associations accompagnantes, ils travaillent sur les dossiers prévus à l'ordre du jour. Les trois associations de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire exercent un rôle tiers facilitateur entre les enfants, leurs familles et le Haut Conseil.



La méthode HCFEA



Si la loi prévoit au minimum deux consultations annuelles du Collège, les enfants et adolescents siègent en moyenne quatre à cinq fois par an, soit près de la moitié des séances.

Les membres du Collège des enfants déterminent eux-mêmes les modalités de leurs prises de parole (porte-parole, contribution orale ou écrite...), ils apportent des propositions, et débattent sur celles des



autres membres. Certaines de leurs propositions sont adoptées en séance, d'autres pas, comme pour celles des autres Collèges du Haut Conseil. Les suites de leurs contributions leur sont précisées et leurs contributions leur sont spécifiquement attribuées au sein des rapports. Pour partager leur expérience avec d'autres enfants et adolescents, les membres du Collège ont souhaité donner davantage de visibilité à leur engagement et

disposer d'un support vidéo pour présenter leur participation. Deux films ont été produits : l'un en [2019](#), avec l'aide des associations accompagnantes, et l'autre en [2025](#), par la réalisatrice Anne Jochum, à l'occasion du colloque du HCFEA « [Quelle enfance en France aujourd'hui ?](#) ».



Il faut accompagner les enfants à s'ouvrir au monde, mais quand ils ont des retours à faire, il faut les écouter. Et quand on nous demande des retours s'il n'y a pas d'action concrète derrière, cela passe pour un manque de considération. [...] L'adulte doit avoir les oreilles grandes ouvertes, les bras ouverts, pour que l'enfant se confie sereinement et partage volontairement son expérience.



Les membres du Collège des enfants depuis 2017

Sofia Baka
Joseph Becquelin
Capucine Blond
Gabriel Braka
Émeline Brenier
Mélinda Chermain
Safia Chikhi
Cécile Coux Dit
Castille
Guewen Dagorne-
Willoquet
Charlotte Demeules
Li Deshayes-Parre

Adam Ed-Dahmany
Grégoire Ehrismann
Mellila El Yousfi
Lucas Gargent
Aya Hamdi
Lilah Lanquar
Jules Lecomper
Juliette Lemaire
Marine Lemaitre
Pierre Lobbes
Angelina Monet

Ridjan Perlleshi
Vincent Pierrard
Gabriel Rebouillet
Rémi Rigaudias
Élisabeth Rusalovska
Paul Sapelier
Quitterie Sitahar
Jason Sikes
Émilien Soulard
Anne-Laure Tombeck
Maxime Touya

Les associations accompagnantes depuis 2017

Association nationale citoyenneté enfance jeunesse (Anacej)
Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP)
Fédération du scoutisme français
Agir ensemble pour les droits de l'enfant (Aede)
SOS Villages d'enfants - Fondation villages d'enfance ensemble

L'équipe du Conseil de l'enfance et de l'adolescence depuis 2017

Présidente : Sylviane Giampino
Secrétaire générale : Vanessa Wisnia-Weill, Frédérique Chave
Rapporteuse : Morgane Rouault-Mouraine, Léa Duchemann, Nihan Balci
Conseiller scientifique : Lidia Panico, Sébastien Ponnou, Laura Biteaud,
Marianne de Brunhoff, Philippe Garabiol
Chargé de mission : Henri Montulet

Participation du Collège des enfants aux travaux du Conseil

Les propositions d'évolution des politiques publiques du Collège des enfants telles qu'elles ont été publiées dans les travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence depuis 2017.



Aider les parents à aider les enfants à grandir (2026)

Le Collège des enfants définit la « bonne » parentalité à partir de trois concepts :

- o une écoute bienveillante : des parents qui prennent au sérieux leur parole, leurs émotions et leurs points de vue, sans moquerie ni minimisation ;
- o une relation de confiance mutuelle : pouvoir parler de leurs problèmes, sans peur des réactions, sentir que les parents tiennent leur parole et les respectent ;
- o un cadre clair et juste : les « règles » et la « discipline » sont sécurisantes, à condition qu'elles soient expliquées, cohérentes, et non violentes. Il est important d'avoir des parents « *qui posent des limites, mais ne crient pas tout le temps* ».

Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ? Éducation, santé, environnement (2024)

Le Collège des enfants souligne les difficultés de mobilité en milieu rural, et propose de favoriser en zone rurale les transports collectifs d'enfants, scolaires et extrascolaires.



On ne peut pas se déplacer seul dans le milieu rural. On est dépendant de nos parents. Là où j'habite, c'est un tout petit village. Il n'y a vraiment rien. Il n'y a même pas un bus. Je n'ai pas de permis. Je dois demander chaque fois à mes parents [pour me déplacer].



Les membres du Collège sont particulièrement préoccupés par l'usage sexué de l'espace public et des violences sexistes et sexuelles.



La sécurité et les agressions sexistes et sexuelles, j'ai plein d'amis qui ne veulent pas sortir à cause de ça ou qui limitent les horaires, le choix de sortir seul ou avec les autres.



Je ne veux pas alimenter la peur de mes parents encore plus. Donc, je ne leur dis pas tout. Mes parents limitent beaucoup mes déplacements à cause de ça.



Ils demandent de garantir « un voyage scolaire obligatoire par an, à chaque élève ».



Dans mon lycée, ils ont les moyens de faire deux trois voyages par an, mais c'est très sélectif. [...] Il faut écrire une lettre de motivation, donc il faut le mériter.

L'école est censée être un lieu d'égalité de chance. Donc, si c'est le cas, il faut que ça soit valide pour l'accès au dehors aussi. L'école doit présenter cette chance.

Il n'y a pas beaucoup de voyages scolaires. Quand il y en a, tout le monde ne peut pas y aller.



Quand les enfants vont mal : comment les aider ? (2023)

Des adultes sensibilisés, pour mieux orienter les enfants

Le Collège des enfants suggère que soient intégrée dans les formations pour les professionnels, à la fois dans le cadre scolaire et extrascolaire (Bafa, Capes...), une sensibilisation sur les problématiques de santé mentale des jeunes. Il engage à élargir le champ des sensibilisations au collège au lycée pour lutter contre la stigmatisation qui s'y attachent.

Un accès plus direct, non stigmatisant aux soins

Pour le Collège des enfants, les rendez-vous chez un psychologue devraient être anonymes, en dehors des heures de cours, et sans en avertir systématiquement les parents, du moins au début. Ces rendez-vous devraient être considérés comme des absences justifiées. Les enfants relèvent qu'il existe un tabou autour des séances « chez le psy ». Ils ont le sentiment qu'il est plus difficile de se confier dans un lycée en REP que dans un lycée où les enfants sont issus de milieux plus favorisés. Le Collège des enfants recommande que les enfants soient plus régulièrement questionnés sur le fait qu'ils aient été victimes ou témoins de violences, tout en préservant l'anonymat.

Des structures et des dispositifs d'aide plus faciles à connaître, et à trouver

« J'ai cherché pendant plusieurs mois des CMP sur Internet et je n'en trouvais pas. Une fois, je suis allé chez mon médecin, et je me suis rendu compte qu'il y avait un CMP juste à côté ! Il faut rendre les CMP plus visibles et accessibles. »

Les médicaments, seulement en dernier recours

Pour le Collège des enfants, la prise de médicaments psychotropes ne doit être utilisée qu'en dernier recours.

La traversée adolescente des années collège (2021)

Le Collège des enfants et adolescents a pointé le problème des difficultés de sommeil et de la fatigue ressentie, notamment pendant les cours au collège.

Il plaide pour « *retarder l'heure du début des cours le matin* ».



“

Souvent les adultes parlent de la « crise d'adolescence » : c'est péjoratif et ce sont des préjugés sur le comportement des ados, leur langage et leurs actes. Mais quelle est la place des adultes ? Quelle aide ?

Nous ne sommes pas que des élèves, nous sommes surtout des jeunes, des préadolescents... Le collège aide à grandir, mais quand il devient le centre c'est contre-productif.

”



“

Les filles sont rabaissées en sport, dans des sports considérés comme masculins, par exemple la boxe, on les renvoie à leur masse corporelle, on dit qu'elles ne sont pas aptes alors que si ! Ce préjugé déteint sur les matières non sportives – l'idée que les filles sont moins bonnes tout court.

”

Les enfants, les écrans et le numérique (2020)

Les enfants du Collège ont notamment souligné la nécessité de :

- généraliser pour tous les adolescents, dès le collège, les enseignements autour du traitement de l'information numérique (fake news, rumeurs...);
- intégrer aux programmes scolaires cette matière et s'assurer que ce soit respecté ;
- faciliter l'accès de tous les enfants à des outils numériques et les adapter (les mettre à leur portée, adaptation à l'âge, aux enfants en situation de handicap, notamment déficiences visuelles et auditives, au niveau de vie, genre, territoire), favoriser les logiciels libres en open source.
- mieux réglementer la collecte d'informations privées sur les mineurs et faire en sorte que les réseaux sociaux ne contournent pas la réglementation ;
- sensibiliser les enfants et les jeunes sur les risques des réseaux sociaux et de la communication à distance lors de grands évènements tels que la Paris Games Week ;
- élaborer des programmes de sensibilisation à l'exposition des plus petits à des contenus audiovisuels.

Covid-19 : la lettre au Président de la République (2020)

Le Collège des enfants du HCFEA a présenté une communication en séance plénière le 24 avril 2020 pour témoigner de son vécu sur le confinement. Il a demandé que sa parole soit transmise au Président de la République et aux ministres concernés. Le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, Adrien Taquet, s'est chargé d'établir le dialogue.

Cette lettre exprime ce que la situation en France représentait pour eux – difficultés à suivre les cours, tensions à la maison, anxiété diffuse, crainte pour leurs camarades, inégalités face à Internet et aux conditions de vie et de scolarité à la maison, peur pour leurs proches, actions de solidarité, auprès de leurs pairs mais aussi en Ehpad.

« Avec cette crise, nous espérons que les gens reviennent à ce qui est essentiel, la liberté. Grâce à ce confinement, nous voyons la chance que nous avons, dans la vie d'avant la crise sanitaire, de pouvoir sortir dans un parc, se balader, sortir avec des amis au restaurant, au cinéma par exemple, sans se soucier de quoi que ce soit, alors que ce n'est pas le cas dans tous les pays du monde.

Certains du Collège des enfants et de nos entourages avaient des crises d'angoisse ou du stress permanent, les professeurs aussi d'ailleurs, en raison des nouvelles réformes et ils nous le transmettent. C'est intense de suivre le rythme qui nous est donné ; nous ne sommes pas des robots. On voudrait que cela change !

Quand les parents sont au chômage partiel ou préoccupés financièrement, leur stress déteint sur leurs enfants. Entre enfants, on est inégaux : les enfants de la protection de l'enfance, en familles d'accueil ou en foyers, [ceux qui vivent] avec une grande fratrie et leurs parents dans un appartement de 60 m² sans balcon... Mais il y a malgré tout beaucoup d'enfants qui sont solidaires dans la crise. »

La participation et l'écoute de la parole des enfants dans la transition écologique (2019)

Le Collège des enfants propose d'adopter une sémantique plus explicite portant sur les enjeux de lutte contre le changement climatique, voire d'urgence climatique, de préservation de la biodiversité et d'adaptation et pas seulement de démarche d'environnement durable dans les enseignements obligatoires.



Sur le climat, on a un problème avec les mots. Tout le monde a un peu peur : nous les jeunes, on a peur de prendre la parole, de pas trouver les mots justes. Les adultes ont peur des mots que les jeunes utilisent comme "l'effondrement climatique", et les institutions, les élus ont peur de reprendre ces termes pour ne pas alarmer la population.

Les freins, c'est notre âge surtout : l'avenir de la planète, il faut des connaissances. On n'est pas sûrs de nous et en plus on a peur de ne pas dire les choses comme il faudrait, même si on sait ce qu'on veut dire.



Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille (2018)

Le Collège des enfants a insisté sur l'importance de favoriser le soutien des enfants par les enfants. Il est à l'origine de deux propositions du rapport.

1. Former ou sensibiliser et informer l'ensemble des élèves au sujet du handicap avec implication des enfants volontaires qui ont une expérience (aussi bien dans leur famille qu'en classe).
2. Proposer aux frères et sœurs des enfants en situation de handicap qui le souhaitent de faire part de leur expérience aux plus jeunes dans les écoles. Cela les valoriserait et ce serait utile sachant que la transmission d'enfant à enfant est mieux vécue. Élaborer et diffuser un « guide des amis des enfants en situation de handicap » pour les enfants, et amener les amis et les frères et sœurs à parler de ce qu'ils vivent avec leurs propres copains pour réduire la stigmatisation ou la ségrégation dont eux-mêmes peuvent être l'objet par les autres enfants.



Ne faut-il pas laisser à l'enfant lui-même le choix de présenter ou pas à ses camarades de classe son handicap ? Soit par lui-même, soit par les instituteurs ou des parents ou des grands frères et sœurs s'ils sont d'accord ? Il faudrait soutenir l'entourage proche de l'enfant à l'école, ce n'est pas facile même pour ses amis, parfois on se sent un peu gêné quand on est son copain ou quand on l'aide. On se sent parfois mis à l'écart ou regardé par les autres. Il faudrait savoir plus, expliquer plus, pour que les autres deviennent les "piliers de sa vie".



Mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant (2017)



On ne connaît pas la Cide, les droits de l'enfant... il faudrait intégrer aux programmes scolaires cette matière et s'assurer que ce soit respecté.



Le Collège des enfants sollicite une implication directe des enfants et souhaite que le critère d'écoute des jeunes dans le cadre de l'application de leurs droits soit systématique. Il met en avant le fait que l'avis et la parole des enfants est, de manière générale, pas ou peu prise en compte, ou bien instrumentalisée.

Les membres du Collège soulignent également qu'ils voient peu d'associations d'élèves dans les écoles, souvent créées par les adultes, « ce qui n'est pas pareil ». Par ailleurs, selon eux, la procédure pour créer des juniors associations est compliquée, il faudrait la simplifier, notamment pour les démarches et formulaires administratifs. Dans les écoles, il y a des journaux mais pas partout. Par ailleurs, ils regrettent que les journaux locaux de certaines collectivités territoriales ne prennent pas leurs articles ou annonces.

Le Collège des enfants recommande de :

- sensibiliser les adultes aux droits des enfants ;
- développer la publication des journaux dans les établissements scolaires ;
- ouvrir la possibilité de créer des journaux dans d'autres espaces que les écoles : les IME, les ESMS, les hôpitaux, les lieux d'activités, les villes, les quartiers... etc. ;
- favoriser une association entre les générations en créant des associations adultes/enfants, mais où les rapports soient autour du projet, et non hiérarchisés comme ailleurs.

Les interventions du Collège des enfants en dehors des séances du Conseil

13 septembre 2018, Paris, Présentation de la « Stratégie de lutte contre la pauvreté » par le Président de la République



11 juin 2019, Paris, Journée du Conseil de de l'enfance et de l'adolescence « Une politique nationale de l'enfance, pour quoi faire ? », qui a réuni près de 400 participants



13 novembre 2019, Strasbourg, « Une Europe tournée vers l'avenir » organisé par le Conseil de l'Europe

Pour le trentenaire de la Cide, le Collège des enfants a défendu l'importance d'une volonté politique écologique et fait part de sa préoccupation environnementale.



20 novembre 2019, Paris, Soirée du trentenaire de la Convention internationale des droits de l'enfant organisée par le rassemblement d'associations « De la convention aux actes »



4 mars 2021, Consultation pour le plan d'action de la France concernant la Garantie enfance européenne contre la pauvreté des enfants 2022-2030, organisée par la Commission européenne

Les discussions du Collège des enfants ont conduit à la formulation d'un ensemble de constats et de propositions visant à mieux prévenir et combattre l'exclusion sociale. Une note relative au projet présenté par le Collège des enfants est annexée au Plan national. Le Collège a formulé des pistes d'amélioration sur les besoins de base de l'enfant (logement, accès aux vacances et aux activités extrascolaires), la santé (importance du CMPP, présence des professionnels de santé dans l'établissement scolaire, accompagnement des élèves en situation de handicap) et l'école (inégalités à l'école, devoir).

13 octobre 2021, contribution française à la Stratégie pour les droits de l'enfant 2022-2027 du Conseil de l'Europe

Dans le cadre de la contribution française à la stratégie européenne pour les droits de l'enfant 2022-2027, le Collège des enfants du HCFEA a été consulté sur le thème de la négligence. Il a pointé l'utilité d'informer les enfants sur la définition de la négligence pour qu'ils se rendent comptes de l'importance de la prévention par l'accompagnement des parents, mais aussi l'aide matérielle à apporter à la famille quand ce sont les conditions de vie qui conduisent à négliger les besoins des enfants en famille.

Ils ont également partagé leurs préoccupations concernant les différentes formes de stigmatisation et de discrimination. *« La lutte contre l'islamophobie, le racisme, les inégalités de genre et toutes les discriminations dans leur globalité est un sujet qui nous préoccupe énormément. Au cours de nos réunions, nous avons pu partager un sentiment de peur face aux discriminations et aux inégalités que nous vivons au quotidien et lorsqu'il s'agit de penser à l'avenir. Lutter pour un avenir plus égalitaire nous préoccupe de plus en plus aujourd'hui. »*

Février-avril 2023, Consultation des Assises de la santé de l'enfant

Lors de trois séances de consultation, le Collège des enfants a développé sa réflexion autour de l'accès à la santé et à la santé mentale et des inégalités filles-garçons dans la pratique d'activités physiques.

« Avant même de parler d'activités physiques, il y a des inégalités d'accès aux clubs de sport en fonction du lieu où on vit. »

24 mai 2024, Paris, Participation aux Assises de la santé de l'enfant

Pour présenter leurs recommandations, le Collège a participé à la conclusion des travaux des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfants, à l'invitation d'Adrien Taquet, en présence du ministre de la Santé et de la Prévention, Frédéric Valletoux. Le Collège a souligné que les rendez-vous chez un psychologue devraient être gratuits et anonymes, sans information systématique des parents. Il a proposé la mise en place d'une visite obligatoire de santé mentale, organisée par tranches d'âge à l'école, au collège et au lycée, afin de prévenir et de repérer précocement les signes de mal-être.



20 novembre 2025, Paris, Audition par la Délégation des droits des enfants de l'Assemblée nationale, lors de la demi-journée « Jeunes et numérique : engagement, éthique, régulation » à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant

Le Collège des enfants a exprimé un positionnement critique vis-à-vis de l'interdiction et des restrictions de l'usage des réseaux sociaux et du numérique. Il souligne l'efficacité de former à leur usage et à l'esprit critique plutôt que de recourir à une interdiction, qu'il juge facilement contournable. Il souligne également que la formation dispensée à l'école doit être améliorée pour répondre aux enjeux actuels



9 juillet 2025, Paris, Audition par la Délégation des droits des enfants de l'Assemblée nationale, des Collèges des enfants du HCFEA, de la Ciivise (groupe miroir) et du CNPE

Le Collège des enfants a exprimé son point de vue sur les violences sexistes et sexuelles, y compris en milieu scolaire et sur le cyberharcèlement, ainsi que sur les risques liés au numérique.

2026, Consultation du Conseil de l'Europe sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans

Le Collège des enfants a souligné les difficultés rencontrées par les enfants en situation de handicap ou présentant certains troubles, pour lesquels des moyens adaptés sont nécessaires afin de permettre l'expression et la participation de tous. Il a évoqué également des inégalités liées au genre : les filles peuvent être moins écoutées ou davantage interrompues, même si une volonté de mieux prendre en compte leur parole semble émerger.

Pour renforcer la participation des enfants au niveau local et national, le Collège a proposé d'améliorer la visibilité des dispositifs existants et en élargissant les possibilités de participation à un plus grand nombre d'enfants et de créer, dans les villes et villages, des délégations ou des groupes d'enfants référents.



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille, à l'enfance, à l'avancée en âge, dans une approche intergénérationnelle. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires dans ses champs de compétence.

Le HCFEA compte 230 membres, composés d'élus, de partenaires sociaux, d'administrations centrales, d'acteurs institutionnels, de caisses de sécurité sociale, d'autorités de santé, d'instances indépendantes et consultatives, d'associations, de chercheurs, de personnalités qualifiées, ainsi que d'un Collège de douze enfants et adolescents âgés de 8 à 18 ans.

Retrouvez nos dernières actualités sur

hcfea.gouv.fr



Le HCFEA est membre du réseau du Haut-commissariat à la stratégie et au plan – HCSP (www.strategie-plan.gouv.fr).

Adresse : 78-84 rue Olivier de Serres, Tour Olivier de Serres, CS 59234, 75739 PARIS cedex

